

FICHE DE POSTE		
Direction : DCSVACE	Professeur-e de Formation musicale	Date d'élaboration ou de mise à jour : 30 avril 2025
Service : Ecole de musique		Cadre d'emploi : ATEA 2 ^e classe Temps de travail : 9h / semaine

Placé sous la responsabilité de la direction de l'Ecole municipale de musique et en transversalité avec la coordination du département « jazz et musiques actuelles » et celle du département « musiques classiques », l'enseignant-e s'engage :

- À enseigner la formation musicale du Cycle 1 & 2 et des adultes autour de méthodes actives et basées sur leurs pratiques instrumentales
- À transmettre et oeuvrer à la culture musicale des élèves en favorisant l'appropriation des notions théoriques musicales et l'écoute musicale (sorties culturelles)
- Au suivi pédagogique des élèves en lien avec les professeurs d'instruments
- à participer aux réflexions pédagogiques et à la saison culturelle de l'Ecole de musique en s'impliquant dans des actions de diffusion et de création artistique sur le territoire de la Ville de Saint-Fons;
- à contribuer aux réflexions et aux projets intercommunaux, particulièrement avec Feyzin.

Activités

L'Ecole municipale de musique dispense 20 cours d'instruments différents et une quinzaine de pratiques collectives, le tout articulé autour d'enseignements de formation musicale.

L'Ecole de musique fait partie du réseau des Portes du Sud avec Vénissieux, Corbas et Feyzin, avec qui un rapprochement intercommunal plus poussé permet de renforcer des coopérations pédagogiques et artistiques dans les trois départements (classiques/musiques écrites, Jazz – Musiques actuelles et Musique à l'Ecole).

Implantée au sein du quartier des Clochettes, quartier au coeur d'un programmation de réaménagement urbain intercommunal « Clochettes - Minguettes », l'Ecole de musique de Saint-Fons s'investit dans la promotion d'une pratique musicale auprès des publics les plus larges. Dans cette optique, la structure déploiera en 2025-2026, la mise en place de cours collectifs « pratique par l'orchestre » pour les élèves de 1^{ère} et 2^e année, axés sur la pratique instrumentale et la formation musicale en collectif.

Les activités sont les suivantes :

- Enseignement de l'éveil musical (pour des 6 - 7 ans) et de la formation musicale en cycle 1, 2 et d'élèves adultes, à l'aide de méthodes pédagogiques actives et en dispensant un enseignement bienveillant mettant l'élève et son instrument au coeur du projet
- Implication dans la transversalité entre la FM et les disciplines instrumentales et spécialités enseignées
- Accompagnement du projet personnel artistique de ses élèves ; les conseiller et contribuer à leur orientation, en échange constant avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et la direction
- Contribution au suivi des études de ses élèves (présences, assiduité, évaluation, etc.) en lien avec les professeurs d'instrument et particulièrement avec les coordonnateurs et coordinatrices
- Participation aux réunions de service et aux concertations pédagogiques
- Participation à l'action culturelle de l'établissement et implication dans les dynamiques collectives et partenariales qu'il peut porter dans et hors les murs, et pour des projets communs avec l'Ecole de musique de Feyzin.

Compétences requises

Titulaire du DE (ou en cours) obligatoire.

Savoirs :

- Expérience professionnelle, artistique et pédagogique, récente et avérée. Une pratique artistique personnelle est souhaitée (possible et encouragée au sein de la structure, entre collègues)
- Maîtrise pianistique pour l'accompagnement des élèves (niveau DEM)
- Maîtrise de séances collectives d'enseignement, capacité à concevoir des supports pédagogiques
- Maîtrise de pratiques pédagogiques diversifiées et actives et capacité d'adaptation à tous les publics (débutant et amateur, parcours personnalisés...), en cohérence avec les besoins liés au développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.
- Participation au suivi et à l'orientation pédagogique des élèves notamment dans l'accompagnement aux auditions et aux temps de présentations publiques ainsi qu'aux temps de concertation pédagogique et aux examens
- Motivation et capacité de mobilisation dans des projets pédagogiques, artistiques et culturels, notamment à destination de jeunes élèves, comme les parcours d'apprentissage collectifs par l'Orchestre (en Conservatoire, ou classe orchestre en milieu scolaire...)

Savoir-être

- Adhésion et motivation pour la mise en oeuvre du projet pédagogique de la structure

- Esprit d'inventivité et d'adaptation notamment dans la mobilisation des publics en direction des pratiques musicales
- Appétence et motivation à entretenir des relations transversales avec les autres spécialités et disciplines enseignées dans l'établissement
- Sens du relationnel aiguisé et bonne autonomie, goût pour le travail en équipe
- Forte capacité de communication et de rendre compte auprès de la direction et avec les coordinations de départements.
- Dynamisme et curiosité auprès des élèves et de leurs pratiques culturelles
- Capacité à s'approprier et à s'investir dans les thèmes et rendez-vous de la saison musicale de l'établissement, ainsi qu'à et culturelle municipale
- Sensibilité aux sciences de l'éducation et du développement de l'enfant

Connaissances professionnelles :

- Connaissance des répertoires dans leurs diversités et des courants contemporains de la création.
- Connaissance des textes cadres de l'enseignement artistique spécialisé
- Maîtrise d'outils et de méthodes pédagogiques permettant d'accompagner la progression des élèves, connaissances de l'accompagnement à l'auto-évaluation;
- Connaissance et respect des droits et devoirs des fonctionnaires

Positionnement

Liens hiérarchiques : Directrice des Ecoles municipales de musique de Saint-Fons et de Feyzin

Liens fonctionnels : Coordinatrice du département « musiques classiques », coordinateur du département « jazz et musiques actuelles » et coordinateur du département « Musiques à l'école », ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative sur les suivis individualisés des élèves, équipes des structures culturelles municipales de la Ville de Saint-Fons.

Conditions d'exercice

Lieu de travail : Ecole Municipale de Musique Guy Laurent – Espace Léon Blum – Place du Pentacle - Saint-Fons. Déplacements ponctuels à l'Ecole de musique de Feyzin.

Temps de travail : 9h / semaine.

Particularités (contraintes/difficultés ou autres...) : disponibilité ponctuelle en soirée à l'occasion des auditions, concerts de la saison musicale...

Mobilité nécessaire.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser un courrier à l'attention de : Monsieur le Maire de Saint-Fons – Hôtel de Ville – 1 place Roger Salengro – BP 100 – 69195 SAINT-FONS CEDEX

OU par courriel : ressourceshumaines@saint-fons.fr / cjourdain@saint-fons.fr avant le 10 juin 2025

Renseignements auprès de : ressourceshumaines@saint-fons.fr

OU Cécile JOURDAIN / Directrice de l'Ecole municipale de Musique / par courriel : cjourdain@saint-fons.fr